

	Règne.	Chap.	Section.
Comment les questions y introduites doivent être décidées.	31 Geo. III.	31	28
Serment à être fait par les Membres de —	29
Incapacité d'être élu, prononcée contre Charles Baptiste Bouc.	42 Geo. III.	7	
Les Juges des Cours déclarés inhabiles à y siéger. Voyez— <i>Actes du Parlement, Canada, Elections, Officiers Rapporteurs.</i>	51 Geo. III.	4	
AVOCATS , Conseillers ou Procureurs, ne peuvent pratiquer comme Notaires.	25 Geo. III.	..	6
Qualifications requises pour être admis.	1
Comment examinés et commissionés.
Exceptions en faveur de certains étudiants en loi. Voyez <i>Etudiants en Loi.</i>	27 Geo. III.	11	1
BAPTÊMES , Comment prouvés au défaut de Régistre. Voyez <i>Curés ou Recteurs, Régistres.</i>	35 Geo. III	4	13
BAIE DE ST. PAUL , sommes accordées pour ouvrir un Chemin entre la — et les Paroisses de <i>St. Feréol et St. Joachim.</i>	48 Geo. III 55 Geo. III	28 8	
Voyez <i>Grand Voyer, Communications intérieures, Chemins.</i>			
BÂTARDS , l'Acte de 21, Jac. I. c. 27, contre le meurtre d'enfans Bâtards, rappelé quant au Bas Canada.	52 Geo. III	3	1
Règlements pour les procédures, contre le dit meurtre	2
Punition contre leur enterrement clandestin, ou pour cacher leur naissance.	3